

➔ Le livret comprend :

- le planning des heures de formation,
- un préambule et une présentation du livret et du REMC,
- 2 pages comprenant le contenu, les 4 compétences globales et les 30 compétences associées,
- pour chacune des 4 compétences, une grille d'évaluation REMC. A la fin de chacune, des dessins et des schémas,
- pour chacune des 30 compétences associées, une page avec le détail des connaissances nécessaires,
- plusieurs pages de notes,
- le compte-rendu du rendez-vous préalable, les relevés de parcours, les rendez-vous pédagogiques,
- les feuillets autocopiants et prédécoupés : attestation de fin de formation initiale et autorisation de conduire en conduite supervisée.
- Usagers vulnérables et partage de l'espace public,
- Prise de conscience des risques,
- Conduite pratique.

+ 1 chapitre autoroute

+ 1 chapitre sanction/formation

Chaque sous-thème est traité sur une double-page.

Dans chaque chapitre :

- Des essentiels illustrés sur les points importants du thème,
- Un autotests en fin de chapitre pour que l'élève contrôle ses connaissances,
- Des notes en bas de page qui donnent les définitions des mots.

